

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrats de sécurisation professionnelle Question écrite n° 130253

Texte de la question

M. Michel Raison interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le contrat de sécurisation professionnelle (CSP), dont la mise en place date du 1er septembre 2011. Il le remercie de bien vouloir lui dresser un premier bilan de ce dispositif.

Données clés

Auteur: M. Michel Raison

Circonscription: Haute-Saône (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 130253

Rubrique: Emploi

Ministère interrogé: Travail, emploi et santé

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2229 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)